

Mais pourquoi y a-t-il autant de façons de conjuguer un verbe ? À quoi servent les temps et les modes ? Et d'abord c'est quoi un mode ?

Allons allons, ne soyez pas effrayé. On va commencer par le début. Le plus important est de bien lire le cours jusqu'à la fin, après vous verrez, tout vous paraîtra beaucoup plus clair.

Sommaire de la section :

- I. Les trois groupes
 1. Le premier groupe
 2. Le second groupe
 3. Le troisième groupe
 - II. Les temps et les modes
 1. Le mode indicatif
 2. Le mode subjonctif
 3. Le mode conditionnel
 4. Le mode impératif
-

I. Les trois groupes :

Non, non, il ne s'agit pas des derniers groupes rocks à la mode, mais croyez moi, ils vous seront quand même d'une grande utilité.

Nous parlons tout simplement des trois groupes de verbes qui servent à classer tous les verbes de la langue française. On trouve donc :

1. Le 1er groupe :


Il contient tous les verbes dont l'infinitif se termine par **-er** : jouer, parler, chanter, manger...

Il regroupe environ 90% des verbes français. Exemples :

Je **joue** à la console.

Il **mangeait** son gâteau devant la télévision.

Nous avons **parlé** pendant toute la durée du cours.

 **Attention ! Aller est un verbe du 3eme groupe (ha ! le français et ses exceptions).**

2. Le 2ème groupe :

Il contient tous les verbes dont l'infinitif se termine par **-ir** et le participe présent par **-issant** : finir (finissant), rougir (rougissant), frémir (frémissant)...

Il regroupe environ 300 verbes. Exemples :

Tu as **fini** ton exercice de français ?

Les spectateurs **frémirent** en regardant le film.

3. Le 3ème groupe :

Il contient tous les verbes dont l'infinitif se termine par **-ir**, **-oir** et **-re** : mentir, savoir, rendre...

Il regroupe environ 350 verbes. Exemples :

Nous **savons** que tu as **menti**. Il va falloir **rendre** ce que tu as pris.

L'origine de ce classement a une raison pratique au départ. En effet, si on observe bien les verbes du premier groupe, on remarque qu'ils sont plus adaptés à un emploi pour l'oral. Alors que ceux du deuxième et du troisième groupe sont plus adaptés pour l'écrit.

Mais pourquoi faire deux groupes pour les verbes du langage écrit, me direz-vous ? He bien, l'intérêt réel de ce classement intéresse certainement plus les linguistes que nous en réalité. Imaginez un linguiste comme un zoologiste, qui classerait ses verbes comme un zoologiste classerait ses animaux. Comme les animaux, certains verbes, qui ont les mêmes racines historiques et phonétiques, se sont mis à évoluer différemment au fil du temps et de leur emploi. Et le résultat, parfois surprenant, a donné naissance à une série de verbes irréguliers. Beaucoup se retrouvent donc dans le troisième groupe, et les autres dans le second avec la particularité d'avoir un participe présent finissant en -issant.

Mais si vous avez l'âme d'un linguiste, se pencher un peu plus sur l'histoire des verbes, peut vite se révéler passionnant et d'une grande richesse.

Les temps et les modes :

Bon, il est temps de parler de mode ! Hein ? heu...oui mais non, nous n'allons pas parler chiffons, ne nous embrouillons pas.

Qu'est-ce qu'un mode ?

Il s'agit tout simplement d'un état qui va servir à exprimer comment est l'action du verbe qu'on emploie.

Ha ? déjà perdu ? Ne vous inquiétez pas, vous allez vite comprendre de quoi il s'agit.

Pour bien comprendre, il faut associer le mode au temps, et là tout devient clair. Je m'explique : ils sont au nombre de quatre.

1. **L'indicatif** avec comme temps possible : le présent, le passé-simple, l'imparfait, le passé-composé, le plus-que-parfait, le futur simple et le futur antérieur :

2. **Le subjonctif** avec le présent, l'imparfait, le passé et le plus-que-parfait.
3. **Le conditionnel** avec le présent, le passé (2 formes).
4. **L'impératif** avec le présent et le passé.

Voyons maintenant quand utiliser tel ou tel mode et comment ?

1. **Le mode indicatif**

Il sert à exprimer la **certitude** ou la **probabilité** d'une action, et on va situer cette action dans le présent, le passé ou le futur :

- Le présent :

Voyons maintenant dans quels cas on peut se servir de l'indicatif au présent (On retrouve à peu près les mêmes actions pour les autres temps):

- Pour exprimer une action qui se passe au moment où l'on parle :
 - Je **joue** à la console.
 - Il **est** chez le coiffeur.
- Pour exprimer une action habituelle :
 - Chaque mois, je **dépense** un quart de mon salaire dans l'essence.
 - Tous les dimanches à huit heures du matin, il **sort** faire son jogging.
- Pour expliquer un fait scientifique :
 - L'eau douce **gèle** à zéro degrés.
- Pour faire un compte-rendu ou un commentaire :
 - Le jour où les soldats américains **débarquent** sur les plages de Normandie, on est le six juin mille neuf cent quarante-quatre.
- Pour exprimer une action qui se poursuit dans le futur où dans le passé :
 - nous **attendons** le bus.
 - Il **roule** depuis une heure.
- Pour exprimer un fait qui est vrai tout le temps :
 - On **peut** tous faire une faute de français.
 - elle **a** les cheveux blonds.
- Pour exprimer un futur proche :
 - La tempête **arrive** ce soir.
- Pour faire ressortir une action dans une histoire passée. On appelle ça le présent narratif :

- "La voiture roulait à vive allure sur l'autoroute, lorsque tout à coup, un témoin rouge **s'allume** sur le tableau de bord."

- Pour formuler un proverbe :

- L'habit ne **fait** pas le moine.

- Pour parler d'un passé récent :

- Elle **sort** de chez la coiffeuse.

- Pour annoncer une action future mais qui dépend directement d'une autre action :

- Attention, fais un pas de plus, et tu **marches** dans la flaque d'eau.

- Quand on utilise la conjonction **si**, pour exprimer une action future, mais pour laquelle on ne connaît pas l'issue :

- Si tu **vas** t'acheter une paire de chaussures, je m'en prendrai une aussi.

- Le passé simple :

L'indicatif associé au passé simple est principalement utilisé pour le temps du récit, donc surtout employé à l'écrit.

"- Il **écarta** les quelques pierres qui bouchaient encore l'entrée de la grotte, **pénétra** dans la cavité, **alluma** sa lanterne et **découvrit** les fresques rupestres peintes sur les parois."

- Le passé antérieur :

L'indicatif est associé au passé antérieur pour parler d'une action passée qui s'est déroulée immédiatement avant une autre, et exprimée au passé simple. On trouve ce temps essentiellement dans la langue écrite.

- Dès que vous **eûtes fini** de chanter, la salle **applaudit** à tout rompre.

- L'imparfait :

L'indicatif est associé à l'imparfait pour parler d'une action en cours d'accomplissement.

- Au guichet de la salle de spectacle, les gens se **bousculaient** pour acheter les billets du concert de leur idole. Ils **criaient** son nom, **c'était** la cohue !

- Le passé composé :

L'indicatif est associé au passé composé pour parler d'une action réalisée dans le passé. Ce temps est souvent utilisé pour l'oral, dans la correspondance, pour présenter une succession d'actions, pour formuler les titres des journaux ou pour dire une vérité générale.

- Ce matin, je **suis allé** faire du lèche-vitrine.

- Le plus-que-parfait :

L'indicatif est associé au plus-que-parfait pour parler d'une action qui s'est passée avant une autre, mais avec un intervalle de temps entre les deux, pour exprimer une idée d'habitude ou pour émettre une hypothèse faite dans le passé ou un regret.

- Ha ! Si on t'**avait écouté**, nous ne serions jamais partis.

- Le futur simple :

L'indicatif est associé au futur simple pour parler d'une action à venir, proche ou lointaine, par rapport au présent.

- Nous **irons** nous promener quand il **fera** beau.

- Le futur antérieur :

L'indicatif est associé au futur antérieur pour parler d'une action à venir mais antérieure à une autre action à venir, exprimée, elle, au futur simple, ou pour exprimer une action probable mais non certaine, à la place du passé composé.

- Il **sera** acteur quand il **sera** grand.

- Il **aura mangé**. (il a sans doute mangé...)

2. Le mode subjonctif

Il sert à exprimer l'**incertitude** ou la **possibilité** d'une action, et on va situer cette action dans le présent, le passé, l'imparfait ou le plus-que-parfait :

- Le présent :

On peut se servir du subjonctif présent quand :

- On veut exprimer une action qui se passe au même moment que l'action principale de la phrase (simultanéité). Les temps possibles pour l'action principale sont le présent, le futur simple, l'imparfait de l'indicatif ou le présent du conditionnel :

- Je veux que tu lui **dises** bonjour.

"Je veux" est l'action principale (aussi appelée subordonnée), et le subjonctif est toujours précédé de "**que**" (aussi appelé subordonnant et appartenant aux conjonctions de subordination).

- On veut exprimer une action à venir par rapport à l'action principale de la phrase (postériorité) :

- Je t'aiderai à réviser afin que tu **puisses** réussir ton examen de français.

- Le passé :

On peut se servir du subjonctif passé quand (Les temps possibles pour l'action principale sont le présent, le passé sous toutes ses formes, le futur

simple de l'indicatif ou le présent du conditionnel) :

- On veut exprimer une action qui se déroule avant celle de l'action principale (antériorité) :

- Je n'ai pas aimé qu'il **soit parti** si loin.

- On veut exprimer une action qui se déroule à un moment précis :

- Vous réviserez vos leçons jusqu'à ce **que** vous les **ayez assimilées**.

- L'imparfait et le plus-que-parfait :

Le subjonctif imparfait et plus-que-parfait sont utilisés quand l'action principale est au passé de l'indicatif ou au conditionnel. Mais on utilise ces formes surtout dans le français dit "littéraire" ou "soutenu" et à la place du présent et du passé :

- Il a voulu qu'elle **aille** le voir. (forme courante)

- Il voulût qu'elle **allât** le voir. (forme soutenue)

3. Le mode conditionnel

Il sert à exprimer une action qui dépend d'une **condition** directe ou indirecte, et on peut situer cette action dans le présent ou le passé :

- Le présent :

On peut se servir du conditionnel présent quand :

- On veut exprimer une action soumise à une condition, exprimer un souhait, un regret, faire une demande de politesse, exprimer une possibilité ou encore le défi :

- Si vous veniez avec nous, nous serions **contents**. (forme directe)

- Nous **serions** contents de vous avoir avec nous. (forme indirecte sans l'emploi du "si".)

- Il dit qu'il peut courir plus vite que moi, j'**aimerais** bien voir ça !

- Le passé (forme courante) :

On peut se servir du conditionnel passé quand :

- On veut exprimer une action qui aurait eu lieu dans le passé si une condition avait été remplie :

- Si tu avais bien écouté le moniteur, tu **aurais réussi** ton permis de conduire.

- On veut exprimer une action qui a besoin d'être vérifiée :

- J'ai entendu dire que Pierre **aurait voulu** être le délégué de classe. Il faut qu'il me dise si c'est vrai.

- Le passé (forme littéraire) :

- Si j'avais voulu, il n'**eût pas franchi** le pas de ma porte. (Si j'avais voulu, il n'aurait pas franchi le pas de ma porte.)

- Nous **fussions allés** te voir si le temps l'avait permis. (Nous serions allés te voir si le temps l'avait permis.)

4. Le mode impératif

Il sert à exprimer surtout l'ordre, le conseil et la défense, au présent ou au passé :

- Le présent :

- **Viens** avec nous.

- Ne **passe** pas par là.

- Le passé :

- **Sois arrivé** à temps pour le dîner.

- **Ayez fini** avant que je revienne.

Ouf ! On a fini ! En tout cas pour l'essentiel. Vous en savez maintenant assez pour savoir quel mode et quel temps choisir afin de vous exprimer correctement selon la situation dans laquelle vous vous trouvez.

Bien sûr, il y a encore beaucoup à dire sur la conjugaison, mais chaque chose en son temps. Si vous savez déjà vous servir de tout ce que vous venez de lire, vous êtes déjà bien équipé ! Mais si vous avez encore des difficultés, n'hésitez pas à faire vous même des exemples et à vérifier ce que vous faites à l'aide des tableaux de conjugaisons.